

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle autorité environnementale
5 place Jules Ferry
69 453 Lyon Cedex 06

Avignon,
Le 05 octobre 2026

**Objet : Réponse à votre demande de compléments – Projet « Allan »
Dossier n°024015/KK P**

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait d'avoir des compléments à notre dossier de demande de cas par cas.

Question n°1 : Le site d'implantation se situe au sein d'une ZNIEFF de type 1, des inventaires faune/flore ont-ils été réalisés ? Les fournir le cas échéant.

- Non, des inventaires faune/flore n'ont pas été réalisés.

Question n°2 : Le site est un ancien stockage de déchets : Quelles sont les mesures prévues pour éviter la pollution des eaux souterraines par exemple en cas de perforation d'une membrane géotextile recouvrant les déchets.

- Vous trouverez en annexe n° 1 le dossier du centre de stockage de déchets ultimes d'Allan. Les mesures qui y sont prévues seront bien respectées par notre société.
- Vous trouverez en annexe n° 2 l'arrêté préfectoral n° 06-0752 portant servitudes d'utilité publique du centre d'enfouissement technique d'Allan.

Dans l'attente de votre retour favorable, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Manon Lopes-Gaudin
Responsable Projets
☎ 06 85 25 64 93
✉ m.lopes@melvan.eu